



CTSD du 4 juillet 2012



Déclaration FSU 23

Le président de la République a fait de l'école publique et laïque une priorité pour la Nation. La FSU s'en félicite. C'est le fruit des fortes mobilisations de la communauté éducative face aux attaques incessantes dont elle a fait l'objet. ***Il s'agit maintenant de donner une réalité à cette ambition.***

Les personnels attendent d'être reconnus et respectés, que soit mis fin au «nouveau management public», que leurs traitements cessent de perdre du pouvoir d'achat. Ils doivent être associés à chaque étape des réformes nécessaires et devenir les acteurs du changement car rien ne se fera sans eux.

Les dégradations subies par le système éducatif ces dernières années sont importantes tant sur le plan des moyens que sur celui des politiques éducatives qui ont tourné le dos à la réussite de tous les jeunes. Les personnels en ont subi les conséquences dans leurs conditions de travail, dans leurs missions.

Les défis à relever vont nécessiter d'opérer des mutations profondes qui devront se faire avec les personnels et l'ensemble de la communauté éducative.

Pour la FSU, la rupture doit commencer dès la prochaine rentrée. En ce sens, la FSU se félicite de la restitution de 1000 postes pour le premier degré dès la prochaine rentrée : c'est un signe positif mais très symbolique... Ils ne couvriront pas l'ensemble des besoins. Pour notre département, les 5 postes restitués ne permettront pas de remettre en question la taxation historique, injuste et inacceptable du mois de février.

Il faut d'urgence prévoir d'autres mesures pour les services, le 1er et le second degré, revenir sur les suppressions de postes, assurer le réemploi de tous les non titulaires, contractuels de droit public ou recrutés en CUI. Il faut mettre un terme à la précarité dans notre ministère, ce qui implique d'assurer les recrutements statutaires nécessaires, d'engager toutes les titularisations rendues possibles par la loi du 12 mars et de ré-ouvrir la négociation en vue d'un plan complet de titularisation.

Les compétences des CAP, des CT et CHS doivent être respectées, le rôle et les moyens donnés aux représentants des personnels doivent être confortés. La communication assurée par les parlementaires creusois en amont du CTA et l'accueil par les forces de police au Rectorat sont à ce titre de mauvais signaux... De même, la publication au JO, vendredi dernier, du cahier des charges de la formation des professeurs et des CPE pourtant écrit par les ex-ministres Chatel et Wauquiez mettant fin à la formation initiale des personnels ne va pas dans le sens de l'ambition affichée... Au final, la formation des enseignants et CPE stagiaires connaîtra de timides avancées dans la prise en compte du besoin de formation professionnelle : 3 heures de décharge aux stagiaires de second degré, 6 heures pour les CPE et la prise en compte du souci d'amélioration de l'accompagnement des professeurs d'école stagiaires, notamment en début d'année sans pour autant garantir le tiers temps de formation. Dans le département, la « formation » proposée aux professeurs des écoles stagiaires sera pire que les années précédentes...

Aujourd'hui comme hier, nous portons des exigences fortes pour permettre le meilleur fonctionnement du Service Public d'Education Nationale au service de la réussite de tous les élèves. La restitution de 5 postes à notre département, inférieure à la part nationale de restitution, ne permettra pas de corriger les injustices que nous avons dénoncées. Il est nécessaire d'assurer les opérations de carte scolaire en toute transparence et lisibilité des moyens mis en jeu : c'est pourquoi nous vous avons écrit pour vous demander de procéder dès aujourd'hui à l'utilisation des postes restitués ainsi qu'aux ajustements de rentrée que vous reconnaissez vous-même comme nécessaires dans bon nombre d'écoles à forts effectifs.

Il est urgent de mettre en évidence les besoins criants du département dans les services, le 1er et le second degré afin de « prendre [pleinement] en compte la spécificité de notre territoire rural » dans le cadre de la préparation du budget 2013 qui sera pour nous le véritable test de l'ambition présidentielle annoncée. C'est le sens de l'appel à manifester que nous avons initié.

Guéret, Le 4 juillet 2012